

# **A.CO.R.E**

**ASSOCIATION POUR LE COMPLEMENT DE RETRAITE PAR L'EPARGNE**

**Association régie par la loi du 1er juillet 1901**

**Siège social : 19 Boulevard des Italiens 75002 PARIS**

## **RAPPORT D'ACTIVITE**

### **EXERCICE 2013**

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale afin de vous rendre compte de l'activité de l'association au cours de l'exercice écoulé et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice 2013 ainsi que diverses décisions concernant la gestion de la société.

#### **Production de l'année**

La production pour 2013 (versements programmés + versements complémentaires + affaires nouvelles) s'établit à 63 422 426 € contre 64 347 390 € en 2012.

#### **Activité de l'Association**

##### **Nombre d'adhérents**

Au 31 décembre 2013, le nombre d'adhérents s'établit à 47 017 contre 49 798 au 31 décembre 2012, ce qui représente une baisse de 5,58 % du nombre d'adhérents matérialisée par les sorties liées aux décès et aux rachats partiels ou totaux des contrats dont le détail des contrats est justifié ci-après :

Répartition par type de contrat :

	Réseaux / Contrats	N° contrat	STOCK 2012	STOCK 2013
<b>LCL</b>	Lion Retraite et Lionvie Retraite	189	39 045	36 880
	Lion Retraite Immobilier	211	96	98
	Lion Retraite Pro 1 et 2 *	426	6 764	6 271
	Lignes de Vie	610	2 154	1 984
	Lignes de Vie 1 et 2*	612	619	567
	Pro Lignes de Vie 1 et 2 s2 *	655	868	975
	Pro Lib Prevoyance	T6111	46	43
	Assurances Garanties de Revenus	TEMAT5	8	6
	<b>Total LCL</b>		<b>49 600</b>	<b>46 824</b>
<b>BANQUES CHALUS &amp; LAYDERNIER</b>	Lion Retraite	189	27	26
	Lion Retraite Pro 1 et 2 *	426	17	15
	<b>Total CHALUS &amp; LAYDERNIER</b>		<b>44</b>	<b>41</b>
<b>DOM-TOM</b>	BDAF Vie Retraite, Lion Retraite et Lionvie Retraite	189	290	278
	BDAF Lagon Pro *	637	2	2
	BR Vert Fanjan Pro *	624	1	1
	<b>Total DOM-TOM</b>		<b>293</b>	<b>281</b>
<b>INTER FIMO</b>	Lignes de Vie	610	195	178
	Pro Lib Lignes de Vie 1 et 2*	612	76	75
	Lignes de Vie A et B Serie 2 *	656	1	1
	Lignes de Vie Serie 2	661	20	20
	<b>Total INTER FIMO</b>		<b>292</b>	<b>274</b>
	<b>TOTAL</b>		<b>50 229</b>	<b>47 420</b>

\* Contrats éligibles Loi Madelin

## Encours

Au 31/12/2013 l'encours s'établissait à 1 471 814 128 € contre 1 510 440 098 € au 31/12/2012, dont la décomposition par contrat est la suivante :

	Réseaux / Contrats	N° contrat	MONTANT FIN 2012 (€)	MONTANT FIN 2013 (€)
<b>LCL</b>	Lion Retraite et Lionvie Retraite	189	1 291 612 207	1 253 207 970
	Lion Retraite Immobilier	211	6 053 104	6 109 643
	Lion Retraite Pro 1 et 2 *	426	134 514 545	130 876 959
	Lignes de Vie	610	35 553 012	35 822 924
	Lignes de Vie 1 et 2*	612	18 124 199	18 270 461
	Pro Lignes de Vie 1 et 2 s2 *	655	16 481 640	19 427 123
	<b>Total LCL</b>		<b>1 502 338 706</b>	<b>1 463 715 080</b>
<b>BANQUES CHALUS &amp; LAYDERNIER</b>	Lion Retraite	189	926 412	913 492
	Lion Retraite Pro 1 et 2 *	426	438 542	349 979
	<b>Total CHALUS &amp; LAYDERNIER</b>		<b>1 364 954</b>	<b>1 263 471</b>
<b>DOM-TOM</b>	BDAF Vie Retraite, Lion Retraite et Lionvie Retraite	189	3 174 761	3 151 702
	BDAF Lagon Pro *	637	27 134	30 781
	BR Vert Fanjan Pro *	624	25 359	27 640
	<b>Total DOM-TOM</b>		<b>3 227 254</b>	<b>3 210 124</b>
<b>INTER FIMO</b>	Lignes de Vie	610	2 052 766	1 989 105
	Pro Lib Lignes de Vie 1 et 2*	612	1 327 335	1 498 659
	Lignes de Vie A et B Serie 2 *	656	16 906	19 963
	Lignes de Vie Serie 2	661	112 176	117 726
	<b>Total INTER FIMO</b>		<b>3 509 183</b>	<b>3 625 453</b>
	<b>TOTAL</b>		<b>1 510 440 098</b>	<b>1 471 814 128</b>

\*Contrats éligibles Loi Madelin

## Contrats de prévoyance

- 159 nouvelles adhésions ont été souscrites dans les contrats Pro Lignes de Vie 1 et 2 s2.

## Performances ACORE 2013 des supports Unités de Compte

Les rendements des supports en Unités de compte des contrats Ligne de vie, nets de frais de gestion et avant garantie décès ont été plus ou moins affectés en fonction du profil d'investissement et d'orientation de chaque OPCVM :

Les anciens fonds ont été absorbés au profit de nouveau support au cours de l'année 2009 et 2010 (ancien fonds indiqués en bleu).

TYPE DE SUPPORT	2008	2009	2010	2011	2012	2013
LCL Monétaire (Small)	+4.07%	+0.76%	+0,37%	+0,80%	+0,31%	+0,14%
LCL Monétaire Jour (Ex V.E Horizon 2008)	+3.36%	+0.32%	+0,25%	+0,63%	+0,20%	+0,15%
LCL Orientation Dynamique (Ex V.E Horizon Long Terme + Profil Dynamique)	-34.03%	+22.53%	+12,55%	-8,99%	+10,97%	+10,28%
LCL Orientation Equilibre (Ex V.E horizon 2012 et V.E horizon 2016 + Profil Equilibre)	-18.50%	+15.08%	+6.96%	-5,94%	+9,51%	+7,68%
LCL Orientation Prudent (Ex Profil Prudent )	+2.19%	+4.67%	+2.10%	-0,27%	+4,77%	-0,47%
SCI Vicq d'Azir Vellefaux	+3.68%	-3.79%	+5,91%	+1,67%	+4.9%	-0.75%

### COMMENTAIRE DE PERFORMANCES POUR L'ASSOCIATION ACORE

#### ➤ LCL Orientation Prudent, LCL Orientation Équilibre et LCL Orientation Dynamique

Les fonds LCL Orientation sont des fonds diversifiés investis sur les marchés actions et obligations européens et internationaux.

#### LCL Orientation Prudent (Process Gestion Diversifiée Prudente) :

En 2013, le fonds a réalisé une performance nette de -0.47%. En début d'année, son positionnement était très diversifié et défensif : poids actions faible (entre 5% et 10%), gestion à forte dominante obligataire et diversification sur les valeurs aurifères et la volatilité. Le poids actions a été augmenté au printemps 2013 (entre 15% et 20%). En mai, le fonds a souffert à la fois de la remontée des taux des emprunts d'Etat, de sa composante actions et de la diversification sur les valeurs aurifères.

Nous considérons que la majeure partie de l'ajustement sur les taux a été réalisée l'année dernière, donc nous conservons ce type d'approche très diversifiée.

#### LCL Orientation Equilibre (Process Gestion Diversifiée Equilibrée) :

En 2013, le fonds a réalisé une performance nette de +7.68%. En début d'année, le positionnement du fonds était plutôt défensif dans l'univers des fonds équilibrés avec un poids actions à 40% et des positions obligataires avec une composante crédit forte. Le fonds a bénéficié de l'augmentation du poids actions (entre 45% et 50%) et de la part des obligations périphériques à l'été 2013.

Dans l'univers des fonds diversifiés équilibrés (Source Lipper sur un univers plus large que le panorama concurrentiel retail), il est classé en 1er ou 2ème quartile sur 1 an, 3 ans, 5 ans et 10 ans.

### **LCL Orientation Dynamique (Process Gestion Diversifiée Dynamique) :**

En 2013, le fonds a réalisé une performance nette de +10.28%. En début d'année, le fonds a un profil plutôt défensif dans l'univers des fonds dynamiques avec un poids actions qui évolue entre 65% et 75%.

Le fonds a bénéficié de ses positions en actions européennes, américaines, obligations crédit et haut-rendement. A l'inverse, il a souffert de sa composante actions internationales, notamment sur les valeurs émergentes et aurifères, qui ont eu une contribution négative à la performance sur l'année.

#### **➤ LCL Monétaire (Small) et LCL Monétaire Jour**

Au cours du premier semestre, la Banque Centrale Européenne a baissé son principal taux d'intervention, le taux « refi », de 25 points de base, le ramenant à 0,50%, sans que cela influe sur le niveau de l'Eonia déjà historiquement très bas. Le niveau de ce dernier est en effet désormais davantage corrélé au taux de facilité de dépôt laissé inchangé à 0%, ainsi qu'à un excédent de liquidités dans l'Euro système toujours très substantiel.

La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations de dépôt à terme au jour le jour. La part des investissements inférieurs à 3 mois s'élève à près de 38% du portefeuille en fin de mois.

Le fonds est systématiquement couvert du risque de taux et présente donc une maturité moyenne pondérée (MMP) de 1 jour.

Les spreads court terme se sont tendus dans la deuxième partie de l'année passant de Eonia +5 à EONIA +10 points de base à 3 mois et de Eonia + 30 à Eonia + 40 à 1 an pour des émetteurs de bonne qualité.

En fin de période, nos investissements ont essentiellement porté sur des titres de créances négociables bancaires de maturité 1 an et 2 ans.

La pondération en titres obligataires ressort en fin d'année à environ 43% de l'actif du fonds, dont près de 21% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 12% du portefeuille.

La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire » est de 206 jours.

Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A.

Le portefeuille présente une note moyenne ISR C+ en fin de période, supérieure à celle de son périmètre d'investissement C.

Le taux de « Participation Aux Bénéfices » (P.A.B.) réservé aux souscripteurs des différents Produits ACORE en euro ressort comme suit :

<b>Produit</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2012</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>LION RETRAITE</b>					
Contrats en prorogation	2.75%	2.50%	2.25%	2.25%	1.90%
Contrats prorogés et souscrits avant le 15/07/1997 et pour les versements programmés et versements complémentaires jusqu'au 31/12/1997	4.50%	4.50%	4.50%	4.50%	4.50%
Versements complémentaires depuis le 01/01/1998	2.75%	2.50%	2.25%	2.25%	1.90%
<b>LIONVIE RETRAITE</b>					
Contrats en prorogation	2.75%	2.45%	2.25%	2.25%	1.90%
Contrats prorogés et souscrits avant le 15/07/1997 et pour les versements programmés et versements complémentaires jusqu'au 31/12/1997	3.50%	3.50%	3.50%	3.50%	3.50%
Versements complémentaires depuis le 01/01/1998	2.75%	2.45%	2.25%	2.25%	1.90%
<b>LION RETRAITE PROFESSIONNELS</b>	3.65%	3.35%	2.75%	2.75%	2.45%
<b>LIGNES DE VIE</b>	2.90%	2.60%	2.35%	2.35%	2.05%
<b>LIGNES DE VIE - SERIE 2</b>	2.75%	2.45%	2.35%	2.35%	2.05%
<b>PRO LIB LIGNES DE VIE MADELIN 1 et 2</b>	3.75%	3.45%	2.85%	2.85%	2.55%
<b>LIGNES DE VIE 1 et 2</b>	3.75%	3.45%	2.85%	2.85%	2.55%
<b>LIGNES DE VIE 1 et 2 - SERIE 2</b>	3.75%	3.45%	2.85%	2.95%	2.65%
<b>LIGNES DE VIE A et B - SERIE 2</b>	3.75%	3.45%	2.85%	2.85%	2.55%
<b>BDAF VIE RETRAITE</b>	2.75%	2.45%	2.25%	2.25%	1.90%
<b>BDAF LAGON PROFESSIONNELS 1 et 2</b>	3.75%	3.45%	2.85%	2.85%	2.55%
<b>BR VERT FANJAN PRO 1 et 2</b>	3.75%	3.45%	2.85%	2.85%	2.55%

## **Etats financiers**

Les comptes de l'exercice 2013 font apparaître un déficit de 30 375,92 € dont les principales composantes en euros sont les suivantes :

### **Produits**

Les recettes s'élèvent à 8 854,30 € et sont constituées :

▪ Droits d'entrée (adhésion 2012 et 2013)	3 630,00 €
▪ Revenus des valeurs mobilières	3 155,68 €
▪ Produits de cession SICAV	2 062,28 €
▪ Intérêts compte sur livret	6,34 €

### **Charges**

Les charges s'élèvent à 39 230,22 € et sont constituées :

Charges d'exploitation :

▪ Frais de gestion administrative	7 023,08 €
▪ Frais de gestion comptable (2 127,68 moins avoirs CA SGS 1 868,17)	259,51 €
▪ Frais d'assurance	4 452,57 €
▪ Frais divers de gestion	868,90 €

Charges financières :

▪ Dotation provisions dépréciation titres	24 799,28 €
▪ Charges sur cession VMP	1 799,64 €
▪ Autres charges	12,62 €

Charges exceptionnelles 14,62 €

### **Placements et disponibilités**

La valeur du portefeuille en SICAV Monétaires (LCL Monétaire Small et LCL Obligation Court Terme) est de 232 651,94 € correspondant à la valeur du prix de revient des actions, l'évaluation totale établie au 31/12/2012 est de 270 594,21€.

La trésorerie disponible au 31/12/2013 s'élève à 2 226,26 €.

Le montant de la perte comptabilisé cette année par rapport à celui de l'exercice 2012 s'explique par la provision passée suite à la dépréciation enregistrée sur la SICAV LCL Obligation Court Terme (prix de revient unitaire 526,74 € / cours au 31/12/2013 428,49 €).

## **Cotisations**

Le Conseil d'Administration propose de maintenir le montant du droit d'entrée à 15 €.

Cette proposition sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale conformément à l'article 7 des statuts.

Les droits d'entrée de l'année 2012 et 2013 ont été versés sur l'exercice 2014.

## **Administrateurs**

L'assemblée est informée de la démission de Monsieur Eric Cormier de son mandat d'administrateur.

Le Conseil propose de nommer en remplacement Monsieur Xavier El Ouazzane pour la durée de mandat restant à courir soit jusqu'au 31 décembre 2017.

Il est demandé à l'assemblée de se prononcer sur cette nomination.